

Décision Générale colonial

Décision n° 410 du 30 mars 1946 :

n° 410

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 mars 1946
Numéro JO n° 3 du 31/03/1946	Date du numéro 31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

M. Gabourdes (Louis), comptable de 1re classe du cadre local, est chargé, pour compter du 20 mars 1946, des fonctions de gestionnaire-comptable du magasin des travaux publics. Il aura droit à ce titre à l'indemnité réglementaire. La passation de service donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi en 4 (quatre) exemplaires. Ce procès-verbal sera visé par le chef du service et soumis à l'approbation du Gouverneur.